

Procès-Verbal de Conseil Municipal

Du Jeudi 11 avril 2024

Nombre de membres afférents : 13	Nombre de présents : 08	Nombre de votants : 12
----------------------------------	-------------------------	------------------------

L'an 2024, le onze du mois d'avril à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Farges-en-Septaine dûment convoqué, s'est réuni en la Salle des Conseils à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Alain JAUBERT. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux par voie électronique le 05 avril 2024. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 05 avril 2024.

Présents : Alain JAUBERT, Martine GOUDIN, Cécile GILBERT, Frédérique LHERON, Sandrine COSSART, Sophie LAVRAT, Nicolas LECOMTE, Justine LEFEBVRE.

Absents excusés :
Mickaël ALLEGAERT, Hervé POLICARD,
Pierrick DANGERS, Liliane COQUIL, David BONVOT.

Pouvoirs :
Mickaël ALLEGAERT donne pouvoir à Cécile GILBERT,
Hervé POLICARD donne pouvoir à Nicolas LECOMTE,
Liliane COQUIL donne pouvoir à Justine LEFEBVRE,
David BONVOT donne pouvoir à Alain JAUBERT.

Secrétaire de séance : Martine GOUDIN

Séance ouverte à 20h10

L'ordre du jour sera le suivant :

- Nomination d'un Secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal du 27 mars 2024,
- Budget Primitif 2024 COMMUNE,
- Règlements et tarifs des Salles Communales,
- Questions diverses.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 27 mars 2024.

N°17.2024 > Vote du Budget Primitif COMMUNE 2024

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de budget primitif 2024 qui se présente en équilibre comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 574 070,45 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 759 984,50 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif 2024 _ COMMUNE arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

N°18.2024 > Règlements et tarifs des salles communales

Le Conseil Municipal présente les nouveaux règlements et tarifs de la location

Salle du MILLE CLUB / HALLE.

PERIODE HIVER : DU 01 OCTOBRE AU 30 AVRIL.

Tarifs Hiver Administrés Fargeois n°1				
Cautions		Week-end Samedi matin au Lundi matin*	Jours en semaine	* voir conditions du vendredi libre
Salle et Halle Tables et bancs	1 000 €	180 €	70 €	20 €
Ménage	200 €			

Tarifs Hiver Habitants Hors Commune n°2				
Cautions		Week-end Samedi matin au Lundi matin*	Jours en semaine	* voir conditions du vendredi libre
Salle et Halle Tables et bancs	1 000 €	250 €	100 €	20 €
Ménage	200 €			

PERIODE ÉTÉ : DU 01 MAI AU 30 SEPTEMBRE.

Tarifs Été Administrés Fargeois n°3				
Cautions		Week-end Samedi matin au Lundi matin*	Jours en semaine	* voir conditions du vendredi libre
Salle et Halle Tables et bancs	1 000 €	300 €	100 €	20 €
Ménage	200 €			

Tarifs Été Habitants Hors Commune n°4				
Cautions		Week-end Samedi matin au Lundi matin*	Jours en semaine	* voir conditions du vendredi libre
Salle et Halle Tables et bancs	1 000 €	400 €	150 €	20 €
Ménage	200 €			

Sera mis à disposition en complément de la location de la Halle et à la demande du Locataire, les 10 tables et 20 bancs de la commune à titre gratuit.

* Dans le cas d'une réservation durant un week-end (du samedi au lundi), il sera possible d'avoir les clés le vendredi soir, **UNIQUEMENT** si la salle n'est pas réservée (en journée) dans la semaine qui précède la réservation, avec un supplément de 20 €.

Au moment de votre réservation, si vous souhaitez absolument les clés le vendredi, le tarif journée s'appliquera.

L'espace du Mille Club / Halle / Terrain du Mille Club, devient privé au titre des dates de locations.

Maison des Associations dite « Le Préfa ».

Cette salle sera prêtée gratuitement aux Associations communales.

Elle ne sera en aucun cas prêtée ni louée aux personnes de + de 18ans.

La salle pourra être prêtée aux mineurs de 12 à 18ans, sous la responsabilité d'un représentant légal, selon les modalités suivantes :

Mineurs de – de 18ans		
CAUTIONS	Week-End	SEMAINE
Salle : 150€	Gratuit	
Ménage : 200€		

Barnums :

La commune dispose de trois Barnums (un de 6m x 12m et deux de 5m x 10m)

Ils pourront être loués en **complément de la Salle MILLE CLUB.**

Ils pourront également être loués seuls aux Fargeois, sur la commune uniquement.

Location des BARNUMS					
Avec la Salle Mille Club / Halle			Location de BARNUMS seuls		
CAUTION	Barnum 6m x 12m	Barnum 5m x 10m	CAUTION	Barnum 6m x 12m	Barnum 5m x 10m
500€	100€	50€ chacun	500€	150€	50€ chacun

Tables et bancs :

Les tables et bancs peuvent être loués, par lot, seulement aux Administrés Fargeois avec une livraison sur la commune.

1 TABLE et 2 BANCS	
CAUTION	TARIF
150€	10€ le lot

Ces nouveaux tarifs sont approuvés à L'UNANIMITE.

Questions diverses

Aucune question diverse.

Fin de séance 21h25

Fait à Farges-en-Septaine, le 05 juin 2024.

Monsieur le Maire,
Alain JAUBERT



Madame la Secrétaire de séance
Martine GOUDIN



